



Pour les 100 ans, moi, je m'implique (à lire en page 5)



Sur le boulevard Rolland Une nouvelle place publique aménagée

Si vous vous promenez boulevard Rolland dans le secteur de la Maison culturelle et communautaire, vous découvrirez une nouvelle réalité. En effet, devant **Les Fourchettes de l'Espoir**, organisme bien connu dans l'arrondissement et sis à l'intersection de la rue Pascal et du boulevard Rolland, vous pourrez vous arrêter et vous détendre sur une nouvelle place publique.

La décision d'aménager cette place a été prise au moment de la création

du projet de la **résidence Rayon de soleil** par **Les Fourchettes de l'Espoir**. Au cours de la réalisation du projet, dont le but était d'offrir un milieu de vie accueillant et stimulant à de jeunes mères célibataires, l'organisme éprouvait certaines difficultés à respecter le cadre budgétaire des programmes d'aide financière. Dans ce contexte, l'arrondissement a décidé de s'engager dans le projet en proposant d'acquérir le terrain situé ainsi en réduire le coût de

réalisation. L'idée était d'y aménager une place publique. C'est ainsi qu'est née la place de l'Harmonie. Harmonie est synonyme de « bonne entente » et de « paix », valeurs qui sont chères à notre arrondissement.

Rappelons que l'immeuble devant lequel elle est aménagée regroupe plusieurs organismes au service de la population.

La **résidence Rayon de soleil** permet à de jeunes mères monoparentales de 30 ans et moins de commencer à vivre leur expérience de mère dans un milieu leur apportant soutien et accompagnement et leur permettant d'entreprendre
(suite page 20)

Récupérer les matières recyclables Un bon geste pour la planète et pour le portefeuille

Depuis 2007, la récupération des matières recyclables est obligatoire dans notre arrondissement. Autant les commerçants que les résidents doivent assurer la récupération des matières recyclables. C'est un devoir pour sauver la planète et améliorer l'environnement dans lequel vivront nos enfants, mais également un bon geste pour notre portefeuille.

Le taux de récupération de la collecte sélective résidentielle a atteint 65 % en 2010 au Québec, mais à peine 53 % sur l'Île de Montréal et, pire encore, seulement 42 % dans notre arrondissement. Or, la cible du gouvernement québécois pour les matières recyclables est de 70 % d'ici 2015.

Les arrondissements et municipalités qui n'atteindront pas la cible de 70 % se verront imposer des pénalités. Chez nous, si nous n'améliorons pas notre performance, cette pénalité pourrait représenter une somme de plusieurs centaines de milliers de dollars.



Nous ne voulons pas subir une pénalité coûteuse. C'est en récupérant que nous l'éviterons ensemble.

Pour nous aider à récupérer davantage, l'arrondissement offrira un nouveau bac, cet automne, qui répondra aux besoins des citoyens habitant un immeuble de 15 logements et moins où *(suite page 7)*

Ensemble nous pouvons éviter une telle pénalité! Comment? C'est simple, récupérer davantage!

Consultez l'illustration des matières à récupérer pour le recyclage, à la page 7, et demandez-vous si vous récupérez toutes ces catégories de matières.

Nous voulons laisser à nos enfants et à nos petits-enfants une planète moins polluée qui disposera de ressources suffisantes pour répondre à leurs besoins. C'est en récupérant que nous y arriverons ensemble.

Sommaire

- 2 Infos éditoriales
- 3 Infos grands projets
- 4 Infos urbaines
- 5 Infos brèves
- 6 Infos environnementales
- 8 Infos sécurité
- 9 Infos jeunesse
- 10 Infos sportives
- 12 Infos aquatiques
- 14 Loisirs paroissiaux
- 18 Liste des organismes locaux
- 20 Infos pratiques et bottin

Le compte à rebours est commencé pour le centenaire de Montréal-Nord

Moins de 1 000 jours nous séparent du centenaire de Montréal-Nord. C'est le 5 mars 1915 que Montréal-Nord, qui faisait jusque-là partie du Sault-au-Récollet, devient une « ville ». Presque partout sur le territoire, c'est la campagne. Moins de 600 habitants y vivent surtout de l'agriculture. Aujourd'hui, près de 84 000 personnes habitent Montréal-Nord, devenu arrondissement de la Ville de Montréal en 2002. Bientôt 2015, le centenaire est à nos portes.

Pour que les célébrations de l'année du centenaire nous ressemblent et nous rassemblent, les préparatifs ne pourront se faire sans l'apport des citoyens, des forces vives de notre milieu et de nos partenaires externes. Saisissons cette occasion pour apprécier le chemin parcouru et bâtir l'avenir ensemble avec la solidarité et l'esprit créatif qui caractérisent la collectivité nord-montréalaise.

Un défi à relever : le financement

Pour mener à bon port ce vaste chantier, l'arrondissement mettra en place, dans les semaines qui viennent, une société à but non lucratif. Cet organisme veillera à planifier, à organiser et à gérer les célébrations du centenaire ainsi qu'à recevoir les contributions financières et les dons. Son conseil d'administration sera composé de 15 membres aux profils variés et accompagné de trois observateurs de l'administration municipale de l'arrondissement.

Les entreprises sont invitées à offrir des contributions financières ou un apport sous forme de services. Elles pourront trouver des occasions de visibilité dans la programmation culturelle, sportive ou événementielle de l'année du centenaire. Initiateur des célébrations du centenaire, l'arrondissement de Montréal-Nord investira 100 000 \$ sur deux ans dans les préparatifs de cet événement. Nous voulons nous offrir des fêtes à la mesure de nos rêves, mais nous devons tenir compte de nos capacités et des moyens dont nous disposons. Le grand défi à relever sera assurément le financement.



Un appel à tous : vos témoignages et vos idées

Les citoyens sont encouragés à proposer des idées : activités, projets, concours, spectacles, aménagements, toutes les suggestions sont les bienvenues. Les résidents sont aussi conviés à partager des témoignages, anecdotes et photos afin d'enrichir la recherche historique en cours.

Les organismes communautaires dans toutes les sphères d'activité – culture, sports, loisirs, développement durable et développement social – sont appelés à participer. Le centenaire pourra deve-

nir pour eux une occasion de tenir un événement spécial en cours d'année, à titre d'exemple :

- Un tournoi sportif pourrait accueillir un ou des athlètes de renom ou des participants d'une autre région, d'un autre pays.
- Un organisme culturel pourrait organiser une exposition ou un spectacle thématique inspiré du centenaire.
- Un club de l'âge d'or pourrait imaginer un projet intergénérationnel et raconter à des enfants ce qu'était la vie à une autre époque.

Quant aux milieux institutionnels, ils pourront saisir le prétexte du centenaire pour colorer diverses activités, par exemple :

- Les écoles pourraient mettre sur pied des projets éducatifs, des concours créatifs sur le thème de l'histoire de Montréal-Nord.
- Le milieu de la santé pourrait tenir un important colloque sur l'activité physique et les saines habitudes de vie en 2015, dans la foulée du passage souhaité du Grand Défi Pierre Lavoie sur notre territoire en 2015

Toute la population de Montréal-Nord est appelée à se mobiliser pour faire du centenaire une année mémorable. Et surtout, faites de notre slogan le vôtre :

« Pour les 100 ans, moi, je m'implique! »



De gauche à droite :
Jean-Marc Gibeau,
conseiller de la Ville de Montréal
Monica Ricourt,
conseillère d'arrondissement
Gilles Deguire,
maire de l'arrondissement
Clementina Teti-Tomassi,
conseillère de la Ville de Montréal
Chantal Rossi,
conseillère d'arrondissement

L'équipe d'InfoNord

L'InfoNord et le Calendrier culturel sont des productions de la Division des relations avec les citoyens et des communications

Coordination
Michel Lemay
Claire Gélinas
Céline Pelletier

Rédaction
Sadia Boumarr, Marie-Pier Boutin, Denis Charland, Steve Côté, Claire Gélinas, Marie-France Goulet, Anne-Marie Juneau, Marie Lalonde, Philippe Leporé, Céline Pelletier, Johanne Quessy, Danièle Renaud et Marie-Josée Roussy.

Nous remercions également
Hugues Chantal, Marie-Agnès Guichard, Alain Legault, Philippe Leporé et Claudel Toussaint

Révision linguistique
Marielle DeLorme

Graphisme
L'abricot, www.creationsabricot.com

Photographie
Archives de l'arrondissement, Éric Bolté, Vincenzo D'Alto, Caroline Durocher, Daniel Duplessis, Denis Labine, Robert Laliberté, François Pesant, Jacques Pharand, Sylvie Trépanier, Marcelo Troche et Martin Viau

Impression
Imprimerie Transcontinental

Tirage
43 000 exemplaires (InfoNord)
44 000 exemplaires (calendrier culturel)

Dépôt légal
ISSN 0822-0395 Vol. 30, N° 2
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2012

Pour soumettre des commentaires, des suggestions ou des questions, veuillez vous adresser à :
Arrondissement de Montréal-Nord
4243, rue de Charlevoix
Montréal-Nord (Québec)
H1H 5R5

Téléphone : 311
Télécopie : 514-328-4299
Courriel : montréal-nord@ville.montreal.qc.ca

Note – L'emploi du générique masculin ne marque aucune discrimination et ne répond qu'à un souci de concision et de clarté.

Carrefour Henri-Bourassa–Pie-IX

Les travaux se poursuivent

Les travaux d'aménagement des voies de contournement en prévision du réaménagement du carrefour Henri-Bourassa–Pie-IX se poursuivent. Les prochains mois seront marqués d'entraves majeures à la circulation routière. Conscients de l'importance de ces enjeux, la Ville de Montréal et l'arrondissement travaillent en étroite collaboration afin de minimiser l'impact pour les citoyens.

Plusieurs mesures de mitigation ont été mises en place afin d'atténuer la congestion aux abords du chantier. Parmi celles-ci, rappelons que des voies réservées au transport collectif ont été aménagées sur les boulevards Pie-IX, Léger et Henri-Bourassa. Ces voies, destinées uniquement aux autobus, permettent le maintien d'un service de qualité pour les usagers et le respect des horaires. D'ailleurs, l'arrondissement encourage fortement les citoyens à utiliser le transport collectif. C'est un bon geste pour la planète, en plus d'éviter les bouchons! Il est possible que des circuits soient modifiés en raison des travaux, pour connaître tous les détails de ces changements ou pour consulter les horaires et les arrêts sur le territoire de l'arrondissement, visitez le site stm.info



Plusieurs mesures de mitigation ont été mises en place afin d'atténuer la congestion aux abords du chantier. Parmi celles-ci, rappelons que des voies réservées au transport collectif ont été aménagées sur les boulevards Pie-IX, Léger et Henri-Bourassa. Ces voies, destinées uniquement aux autobus, permettent le maintien d'un service de qualité pour les usagers et le respect des horaires. D'ailleurs, l'arrondissement encourage fortement les citoyens à utiliser le transport collectif. C'est un bon geste pour la planète, en plus d'éviter les bouchons! Il est possible que des circuits soient modifiés en raison des travaux, pour connaître tous les détails de ces changements ou pour consulter les horaires et les arrêts sur le territoire de l'arrondissement, visitez le site stm.info

Pour les automobilistes, des itinéraires alternatifs sont suggérés afin de réduire le flux de circulation sur les boulevards Henri-Bourassa et Pie-IX. Il est donc conseillé d'emprunter la rue Fleury ou le boulevard Industriel, au lieu d'utiliser le boulevard Henri-Bourassa. Dans l'axe nord-sud, les boulevards Lacordaire et Saint-Michel sont également des choix intéressants. Les citoyens qui doivent se rendre sur la couronne nord sont invités à utiliser le pont Papineau ou celui de l'Autoroute 25.

Un agent de liaison

Les citoyens qui ont des questions, des commentaires ou des problèmes liés au chantier du carrefour Henri-Bourassa–Pie-IX ont maintenant accès à un agent de liaison. Ce membre du personnel du Bureau de projets est disponible, en personne ou au téléphone, pour assister les citoyens et faire le suivi de leurs requêtes. N'hésitez pas à communiquer avec lui au 514-771-0454. Également, les citoyens sont invités à visiter le Bureau de projets, au 10861, boulevard Pie-IX, du lundi au vendredi de midi à 20 h et les samedi et dimanche de midi à 17 h. Le site montreal-nord2020.com est aussi une ressource de choix, notamment pour sa section Info-travaux qui illustre toutes les constructions et entraves sur le territoire nord-montréalais.

La bibliothèque Charleroi fait peau neuve

Ceux et celles qui fréquentent la bibliothèque Charleroi l'ont vu se transformer au cours des derniers mois. En effet, la première bibliothèque de Montréal-Nord avait besoin de se refaire une beauté. Elle fait peau neuve, et le résultat sera agréable à voir.



Avant

Venez redécouvrir ce lieu chaleureux et profitez de ses grandes fenêtres, du nouveau monte-personne menant aux trois étages et de la rampe d'accès universel qui permet d'accueillir plus facilement les poussettes et les fauteuils roulants.



Après

De plus, vous constaterez, au cours des prochaines semaines, que l'arrondissement a profité de ces travaux pour aménager une petite place publique, sur la rue de Charleroi à la hauteur de l'avenue Éthier. Vous y découvrirez la place Au-Pied-de-la-Lettre, un endroit agréable pour faire un brin de jasette ou un bout de lecture. Les travaux d'aménagement de la bibliothèque et de la placette seront terminés au début de la saison automnale.

... et la rue de Charleroi

Les travaux de revitalisation de la phase III de la rue de Charleroi sont achevés depuis le début d'août. Entrepris en 2010, ces travaux ont permis de revitaliser le tronçon compris entre les avenues Garon et Georges-Pichet.

ÉCHÉANCIER

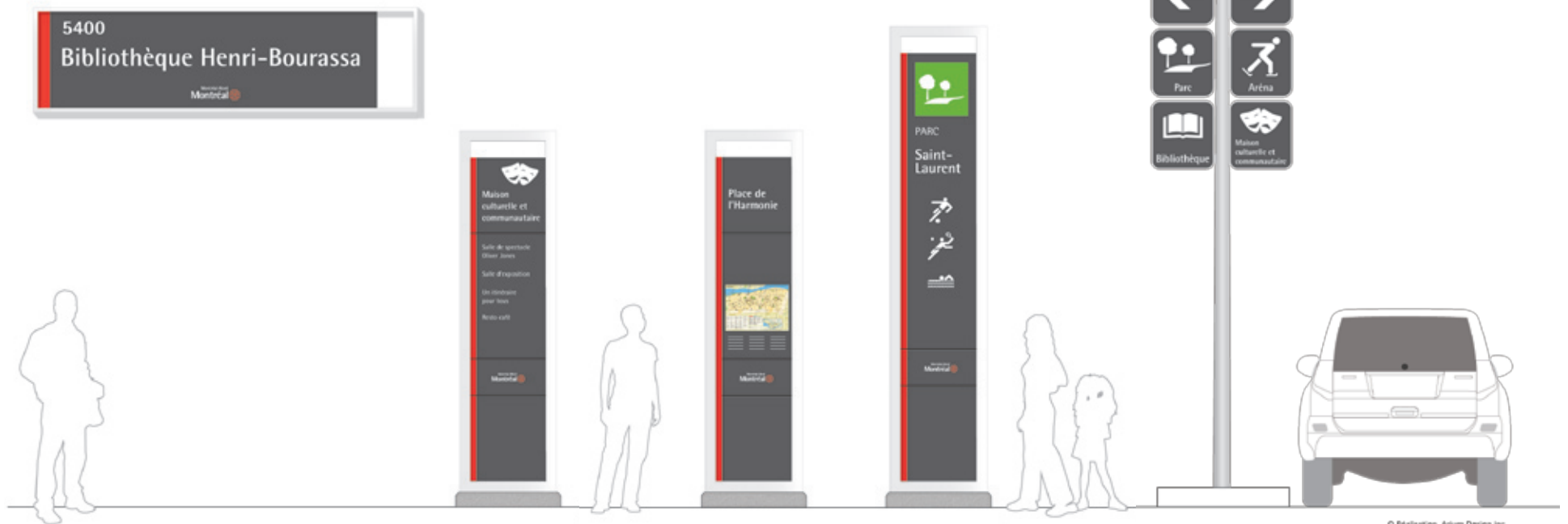
Phase 1 De juin à décembre 2012

- Aménagement de voies réservées temporaires pour les usagers du transport collectif sur les boulevards Henri-Bourassa (direction est et ouest), Léger (direction ouest) et Pie-IX (direction nord).
- Installation temporaire de l'éclairage, des feux de circulation et de la signalisation.
- Démolition des terre-pleins au centre des boulevards Henri-Bourassa et Pie-IX.
- Construction d'un nouveau collecteur d'égout dans les rues Saint-Julien et d'Amos.
- Construction d'un nouveau réseau d'égout et d'aqueduc sur les boulevards Henri-Bourassa et Pie-IX.
- Abaissement du boulevard Henri-Bourassa à l'est du pont d'étagement.
- Aménagement de voies de circulation et de trottoirs temporaires.
- Démolition du pont d'étagement du boulevard Henri-Bourassa et des bretelles d'accès.

Phase 2 De 2013 à 2014

- Mise à niveau des boulevards Henri-Bourassa et Pie-IX et construction des nouvelles voies de circulation et des trottoirs.
- Poursuite de la construction de nouveaux réseaux d'égout et d'aqueduc sur les boulevards Henri-Bourassa et Pie-IX.
- Aménagement des voies réservées au centre du boulevard Pie-IX.
- Pose de l'éclairage, des feux de circulation et de la signalisation.
- Aménagement des espaces publics et paysagers.
- Aménagement d'une piste cyclable (2016).

Une nouvelle manière d'identifier les édifices et les lieux publics de l'arrondissement



De gauche à droite : exemples d'un panneau d'identification d'édifice et d'une stèle d'identification d'édifice. Exemples d'une stèle d'identification de parc et d'une stèle d'identification de place publique. Illustration de l'éventuelle signalisation directionnelle

Vous verrez apparaître, au cours des prochaines années, un nouvel affichage signalétique pour désigner les édifices municipaux de l'arrondissement, les parcs et les places publiques. De nouveaux éléments de signalisation seront également déployés pour vous aider à vous diriger vers les diverses installations de l'arrondissement (aréna, bibliothèque, Maison culturelle et communautaire, etc.).

L'arrondissement a décidé de revoir l'affichage actuel afin de standardiser la manière de désigner les ressources à la disposition des résidents, car actuellement les moyens utilisés ne sont pas homogènes. La nouvelle approche utilisera des panneaux ou des stèles selon ce qui sera le plus approprié pour désigner les édifices.

Les parcs et les places publiques seront équipés de stèles qui, en plus, de les nommer fourniront des renseignements sur l'endroit. Certaines stèles afficheront également le plan urbain de l'arrondissement

fournissant toute l'information sur les lieux, parcs et équipements à la disposition de la population.

Enfin, de petits panneaux directionnels seront installés un peu partout dans l'arrondissement pour faciliter l'accès aux diverses installations.

À l'occasion de la mise en place de ce nouvel affichage signalétique, l'arrondissement en profite pour corriger deux situations. D'abord, l'aréna sis au 11212, rue Garon, qui porte officiellement le nom d'aréna Montréal-Nord, car ce fut le premier aréna construit chez nous, sera renommé aréna Garon étant donné que dans la pratique il est systématiquement désigné ainsi par les utilisateurs. Dans ce même esprit, l'aréna Henri-Bourassa, situé sur le boulevard Rolland près de la Maison culturelle et communautaire, deviendra l'aréna Rolland. Nos trois arénas se nommeront donc Fleury, Garon et Rolland du nom des rues où ils logent.

Une nouvelle voie cyclable sur le boulevard Saint-Vital

La Ville de Montréal aménagera une nouvelle voie cyclable sur le boulevard Saint-Vital, entre la rue Sabrevois et le boulevard Gouin. Ce nouvel axe nord-sud permettra de joindre la piste cyclable du boulevard Gouin.

L'aménagement du boulevard Saint-Vital se fera sous forme de chaussée désignée, c'est-à-dire que la voie est officiellement reconnue comme une voie cyclable que se partagent les cyclistes et les automobilistes. La piste facilitera la cohabitation des deux modes de transport et n'aura aucun impact sur les places de stationnement disponibles et la circulation automobile.

Un marquage blanc, sous forme de pictogramme de bicyclette, désignera la piste et sera apposé d'ici la fin de la saison estivale 2012.



Charleroi en fête, le 25 août 2012

Les citoyens de l'arrondissement de Montréal-Nord sont conviés à l'événement Charleroi en fête qui se déroulera le 25 août de 10 h à 17 h, sur la rue de Charleroi entre les avenues Garon et l'Archevêque. Cet événement qui marie maintenant la braderie des marchands de la rue de Charleroi, organisée par l'Association des gens d'affaires de la rue de Charleroi, et le Symposium d'arts visuels de Montréal-Nord, produit par les Artistes en arts visuels du nord de Montréal, est une grande fête familiale où petits et grands trouvent leur compte.



En plus de la braderie des commerçants, de nombreuses activités pour toute la famille seront offertes. Sur place, vous trouverez une miniferme, des séances de maquillage et la distribution de ballons pour les enfants, des performances artistiques, une dégustation de bières et de saucisses, des comptoirs de renseignements sur l'arrondissement de Montréal-Nord, le Bureau de projets, l'écoquartier, le Service de sécurité incendie et le Service de police. Nordy, la mascotte de l'arrondissement, sera également sur place pour amuser les tout-petits. De plus, la bibliothèque Charleroi offrira l'activité «Matentalire», où

la bibliothécaire ambulante invitera les enfants et leurs parents, sous la tente bleue de l'arrondissement, pour lire et se faire raconter mille et une histoires.

Les activités du symposium se dérouleront au parc Louis-Querbes, situé entre les avenues Armand-Lavergne et Balzac. En plus de l'exposition collective des Artistes en arts visuels du nord de Montréal, les visiteurs pourront assister à des performances en direct et même prendre part à un atelier d'initiation à l'art.

Notons que le Symposium d'arts visuels se poursuivra le dimanche 26 août.

Pour les 100 ans, moi, je m'implique!



Des témoignages, des anecdotes ou des photos

Montréal-Nord aura 100 ans en 2015. Cent ans d'histoires de toutes sortes à raconter : évolution de la ville devenue arrondissement, événements d'époque, souvenirs marquants... Partagez vos témoignages, anecdotes, photos, coupures de journaux ou autres documents signifiants pour la population de Montréal-Nord.

Des idées pour l'année du centenaire

Le compte à rebours est commencé : il reste moins de 1 000 jours avant le 5 mars 2015. Vous avez peut-être des idées pour faire du centenaire une année mémorable. Activité, projet, concours, spectacle, aménagement, toutes les suggestions seront les bienvenues. Pour des célébrations inoubliables, faites-nous connaître vos idées et vos rêves.

Merci de nous faire parvenir vos témoignages et vos idées d'ici la fin de septembre.

L'arrondissement et le Tour de l'île

Le 3 juin dernier, le Tour de l'île 2012 était de passage dans l'arrondissement. Afin de promouvoir le Bureau de projets et son site Internet, mais surtout pour mettre de l'avant les grands projets tels que la requalification du boulevard Pie-IX, l'implantation du service rapide par bus (SRB) et le réaménagement du carrefour Henri-Bourassa-Pie-IX, l'arrondissement a installé du matériel promotionnel tout au long du parcours nord-montréalais et au relais Le lait au parc Charleroi.

Les participants au Tour de l'île, qui ont fait halte au parc Charleroi, ont reçu une barre tendre, en plus d'avoir la pos-



Olivier Cantin et sa mère, Marie-France Brodeur.

sibilité de participer au tirage d'un vélo, de trois iPod et d'un coupon-cadeau du restaurant Le Max-Rupp de l'école hôtelière Calixa-Lavallée. Les participants au tirage étaient invités à aller sur le site Internet du Bureau de projets afin de connaître le nom des gagnants.

Félicitations à notre grand gagnant Olivier Cantin, de Montréal, qui a gagné un vélo Nakamura d'une valeur de 275 \$.

Baril de récupération d'eau de pluie à 20 \$

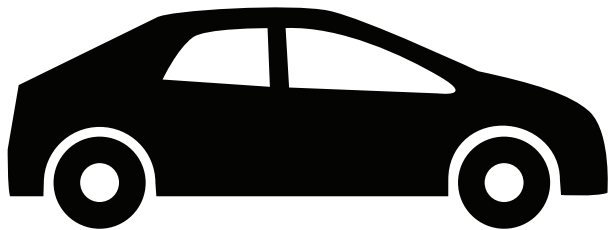
Les barils sont vendus à l'écoquartier au prix de 20 \$ l'unité, taxes incluses. Le baril est fait de plastique très résistant. Il y a une capacité d'environ 200 litres, selon le modèle. Certaines conditions s'appliquent pour l'achat.

1. Le requérant doit être propriétaire de la maison ou avoir l'autorisation du propriétaire pour acheter et installer un baril à l'adresse qu'il inscrit sur sa demande.
2. Sa résidence à Montréal-Nord doit être reliée à un réseau unitaire, donc être située à l'ouest du boulevard La-cordaire.
3. Sa maison doit avoir une gouttière qui est dirigée vers une surface imperméable ou un drain de fondation.

Écoquartier de Montréal-Nord
5170, rue de Charleroi
514-326-5447



Marche inutile du moteur d'un véhicule immobilisé



Le Règlement sur la nuisance causée par un véhicule moteur interdit à tout conducteur de laisser tourner le moteur de son véhicule durant plus de trois minutes quand celui-ci est immobilisé sur une voie publique ou privée, sauf quand la température atteint -10°C et qu'il faut dégivrer le véhicule. Ce règlement a été adopté dans le but de réduire les gaz à effet de serre.

Veillez noter que le règlement permet d'établir des constats sur le domaine public au nom du propriétaire du véhicule même si celui-ci n'est pas dans son véhicule. La contravention est simplement déposée sur le pare-brise.

Si l'hiver on veut se réchauffer, l'été on veut se rafraîchir en climatisant. Or, le règlement s'applique à longueur d'année.

Les résidus domestiques dangereux (RDD)

Chaque année, l'unité mobile de la collecte de RDD s'arrête deux fois dans l'arrondissement, au printemps et à l'automne, la prochaine collecte aura lieu :

- le samedi 15 septembre 2012, de 9 h à 17 h
- dans le stationnement de l'aréna Garon, 11212, avenue Garon

Les RDD sont des produits et des matières utilisés couramment à la maison, qui malgré leur allure ordinaire sont susceptibles de causer des dommages à la santé et à l'environnement, en raison d'une utilisation, d'un mélange, d'un entreposage ou d'une élimination inadéquats.

La vapeur, les éclaboussures ou encore le contact avec la peau ou les voies respiratoires de certains de ces produits constituent un danger réel pour la santé. Saviez-vous que des guenilles imbibées de liquide inflammable (comme les solvants) et laissées à l'air libre présentent un risque de combustion spontanée ?

Par ailleurs, rejetés dans la nature ou les sites d'enfouissement ou simplement déversés dans les égouts, les résidus domestiques composés d'hydrocarbures (solvant, peinture, huile, etc.) et de matières halogénées (pesticides et solvants chlorés) ou contenant des métaux lourds (piles, tubes fluorescents, ampoules fluocompactes, etc.) sont des sources de contamination des sols et de la nappe phréatique. Les produits ménagers dangereux portent sur leur étiquette un ou plusieurs des pictogrammes suivants.

Matières acceptées à la collecte des RDD

- Les résidus de peinture latex ou alkyde
- Les huiles à moteur usées
- Les piles alcalines AAA à D
- Les piles rechargeables usées, Ni-Cd, Ni-MH, Li-ion ou Pb
- Les batteries d'auto
- Les produits nettoyants, acides et basiques
- Les solvants comme la térébenthine, le Varsol, etc.
- Les pesticides
- Le chlore pour piscine et autres oxydants
- Les médicaments périmés
- Les adhésifs, résines époxy et teintures
- Les aérosols
- Les bouteilles de propane

En tout temps, les citoyens de l'arrondissement sont invités à déposer leurs RDD dans les écocentres.

Les écocentres près de chez vous

Écocentre de Saint-Michel
514-872-3267

2475, rue des Regrattiers (prolongement de la rue D'Iberville, à l'angle de la rue Jarry)

Écocentre de Rivière-des-Prairies
514-868-4277

11400, rue Léopold-Christin (à l'angle du boulevard Henri-Bourassa)



Corrosif



Explosif



Inflammable



Avertisseur de fumée

Il pourrait vous sauver la vie en cas d'incendie!

L'avertisseur de fumée reste le moyen le plus efficace et le moins dispendieux de sauver des vies en cas d'incendie, particulièrement si le sinistre se déclare la nuit, à notre insu. Il faut régulièrement vérifier le fonctionnement et remplacer périodiquement la pile de l'avertisseur. Le moment le plus propice pour le remplacement de la pile : au printemps et à l'automne, au changement d'heure.

Est-ce obligatoire?

Oui. Les villes qui composent l'agglomération de Montréal ont des règlements obligeant son installation. D'abord et avant tout, l'installation d'un avertisseur de fumée est un geste à faire pour assurer sa sécurité et celle de sa famille.

Quel modèle acheter?

Les avertisseurs de fumée peuvent être branchés au courant électrique, alimentés par pile ou par une combinaison des deux. Il faut d'abord déterminer quelle sera la source d'énergie la plus appropriée à nos besoins. Un petit conseil, si vous installez un avertisseur branché au courant, choisissez un modèle avec pile de secours en cas de panne électrique. Il y a aussi des avertisseurs de fumée munis d'une pile au lithium. La pile de ce genre d'appareil peut durer jusqu'à 10 ans, une solution intéressante pour les personnes qui ont tendance à négliger le remplacement des piles.

Il existe deux types d'avertisseur de fumée.

1. Les avertisseurs à ionisation (appelés ioniques) sont mieux adaptés aux pièces qui contiennent des substances ou des matériaux fortement combustibles comme des graisses de cuisson, des liquides inflammables, des solutions nettoyantes, etc. Cet appareil réagit rapidement aux incendies de grande intensité.

2. Les avertisseurs à cellule photoélectrique (appelés optiques) réagissent aux incendies qui couvent tels qu'une cigarette qui brûle sur une surface de textile comme un divan, par exemple. L'avant-

« Avant de faire l'achat de votre avertisseur, vérifiez s'il est certifié par Les laboratoires des assureurs du Canada (ULC), organisme de normalisation reconnu. [...] On trouve aussi souvent le logo



tage de cet appareil : il est moins sujet aux alarmes intempestives pouvant survenir près de la cuisine ou de la salle de bain.

Pour une protection optimale, vous pouvez aussi vous procurer un avertisseur de fumée qui combine les deux types d'appareil.

CSA qui indique que certaines pièces de l'avertisseur ont été fabriquées selon les normes de CSA International. » (Source : ministère de la Sécurité publique)

Vous pouvez vous procurer un avertisseur de fumée pour environ 10 \$. Le prix varie selon vos besoins. On peut facilement s'en procurer un dans les magasins à grande surface ou dans les quincailleries.

Quel type de pile puis-je utiliser?

À cet effet, il est recommandé de lire les indications du fabricant. Rappelons qu'on ne doit pas installer de piles rechargeables dans un avertisseur de fumée. Soyez aussi attentif aux signaux sonores que votre appareil émet puisqu'ils résultent peut-être d'un dysfonctionnement de l'avertisseur, d'une pile qui s'est rapidement épuisée ou d'une détection de fumée.

Combien doit-on retrouver d'avertisseurs dans un logis?

Il faut en installer un à tous les étages, incluant le sous-sol, et il est recommandé d'en munir les chambres où l'on dort la porte fermée.

Où faut-il l'installer?

Dans le corridor, près des chambres à coucher, à un endroit où la fumée circulerait librement si un incendie se déclarait. Il peut être fixé au plafond, à une distance d'au moins 10 cm des murs ou au haut du mur, à une distance de 10 à 30 cm du plafond.

Comment vérifier son fonctionnement?

Pour savoir si un avertisseur de fumée fonctionne bien, il suffit d'appuyer quelques secondes sur le bouton d'essai afin d'entendre le signal sonore, et ce, une fois par mois.

Quelle est sa durée de vie?

En général, l'avertisseur de fumée a une durée de vie de 10 ans. Toutefois, il faut toujours s'en remettre aux indications émises par le fabricant : une date de péremption apparaît sur le boîtier.

Sources : ministère de la Sécurité publique du Québec, Service de sécurité incendie de Montréal et marchands de commerce de détail

Un jeune judoka de Montréal-Nord au championnat canadien



Un jeune judoka de Montréal-Nord, Christopher Bacon, a obtenu une troisième place à sa première participation au Championnat canadien de judo 2012, dans la catégorie des U15 – 46 kilos. Cette compétition a eu lieu à Toronto les 6, 7 et 8 juillet dernier.

Christopher pratique le judo depuis quatre ans au club La Voie Souple de Montréal-Nord, situé au chalet du parc Aimé-Léonard, à l'angle des boulevards Gouin et Sainte-Gertrude. Au printemps

dernier, il s'est taillé la deuxième place à l'Omnium du Québec. Il occupe provisoirement le quatrième rang au niveau provincial.

Pour Christopher, le judo est plus qu'un sport, car cette discipline inculque des notions de base fondamentales comme le respect, l'entraide et la camaraderie.

Les membres du conseil d'arrondissement le félicitent chaleureusement et lui souhaitent bonne chance.

Avis de recherche

Mairesse ou maire d'un jour de 2013

Tu fréquentes une classe de 5^e ou de 6^e année, dans une école primaire publique française de l'arrondissement. Tu as des idées plein la tête. Tu es dynamique. Tu aimes le monde. Et, bien sûr, tu as du leadership.

Tu veux vivre une expérience inoubliable, participer à un véritable conseil d'arrondissement, adopter une vraie résolution ?

Cours la chance de devenir le maire ou la mairesse de 2013, durant toute une journée!

Tous les participants seront reçus par le maire et les conseillers. Ils seront conviés à déjeuner et à dîner avec eux. De plus, ils recevront de belles surprises. Et ce,

tout au long de la journée. Laisse-toi goûter!

Inscris-toi vite à l'activité « Maire ou mairesse d'un jour ».

Renseigne-toi auprès des animatrices à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire à ton école primaire.

Au plaisir de te recevoir.

Le maire de l'arrondissement, Gilles Deguire

Et les conseillers,
Jean-Marc Gibeau
Clementina Teti-Tomassi
Monica Ricourt
Chantal Rossi

Aide aux devoirs

À Montréal-Nord, plusieurs écoles et organismes offrent l'aide aux devoirs après les heures de cours. Dans les écoles, ce service est organisé selon diverses formules, à savoir le parrainage et la collaboration de stagiaires, de bénévoles ou de retraités. Renseignez-vous à l'école de votre enfant et n'hésitez pas à utiliser ces services d'encadrement. Les organismes suivants de Montréal-Nord offrent l'aide aux devoirs.

Centre des femmes Interculturel Claire (secteur ouest)

Service d'aide aux devoirs pour les enfants du primaire (6 à 12 ans) et du secondaire (12 à 17 ans). Au local du centre des femmes Interculturel Claire situé au 3840, boulevard Henri-Bourassa Est, lundi, mardi et mercredi, de 16 h à 18 h. Inscription obligatoire et service gratuit. Collation offerte. Pour plus de



renseignements, s'adresser à Micheline Cantave, au 514-325-9116 ou par courriel à l'adresse suivante : Interculture@qc.aira.com

Institut Pacifique (secteur ouest)

Service d'aide aux devoirs pour les enfants du primaire (5 à 12 ans). Au local de l'Institut Pacifique situé au 2901, boulevard Gouin Est. Du lundi au jeudi, de 15 h 30 à 19 h 30. Service gratuit, inscription obligatoire. Le parent doit se présenter à l'Institut Pacifique, de 8 h 30 à 19 h 30, pour remplir une fiche d'inscription. Pour plus de renseignements, contacter Vicky Dessureault au 514-598-1522, poste 257.

Maison des jeunes L'Ouverture (secteur centre)

Service d'aide aux devoirs pour les jeunes de 10 à 17 ans (primaire et secondaire) situé au 5442, boulevard Henri-Bourassa Est, angle boulevard Sainte-Colette

Du lundi au jeudi :

- Aide aux devoirs : de 15 h 30 à 17 h 30
- Activités libres : de 18 h à 20 h 30

Vendredi :

- Activités pour les enfants de 10 à 17 ans (activités dirigées)
- Cinéma, mise en contexte du film avant la présentation et volet discussion après la présentation
- Cours de cuisine
- Activité sportive (soccer l'été et basket l'hiver)

Coût symbolique : 20 \$ pour l'année.

Inscription obligatoire à la maison L'Ouverture. Pour plus de renseignements, composer le 514-327-0446 ou par courriel à l'adresse : mjo@bellnet.ca

Mener Autrement (secteur est)

Service d'aide aux devoirs pour les enfants de 6 à 16 ans (primaire et secondaire). Au chalet du parc Le Carignan situé au 11478, avenue P.-M.-Favier, à l'angle de la rue Renoir Du lundi au vendredi, de 16 h à 20 h, sur rendez-vous. Samedi, de 10 h à 12 h, sur rendez-vous.

Service gratuit, inscription obligatoire. Le parent doit téléphoner pour s'inscrire et confirmer sa rencontre avec le bénévole qui recevra l'enfant. Pour plus de renseignements composer le 514-881-7216 ou par courriel à l'adresse : info@menerautrement.org

Association de Place Normandie (secteur est)

Service d'aide aux devoirs pour les enfants du primaire (1^{er} à 6^e années). Au local communautaire de la Place Normandie situé au 6326, rue Chartrand, app. 1. Mardi, mercredi et jeudi, de 15 h 30 à 17 h. Gratuit, inscription obligatoire. Pour plus de renseignements, contacter le 514-868-4512.

Inscription aux activités de sports et de loisirs

Quelles sont les activités offertes ?

Badminton, bambinerie, poterie, tennis, tonus plus, volleyball, yoga et Zumba.

Pour vous inscrire aux activités* offertes par l'arrondissement de Montréal-Nord, vous devez vous rendre au Centre de loisirs, 11121, avenue Salk, à l'angle de la rue de Charleroi, du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 16 h 30 et de 17 h à 21 h, pendant les périodes d'inscription (voir tableau).

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS DE 2012-2013

Automne 2012

Inscription du mardi 4 septembre au vendredi 14 septembre 2012
Fermé le lundi 3 septembre en raison de la fête du Travail.

Hiver 2013

Inscription du lundi 7 janvier au vendredi 18 janvier 2013

La priorité est accordée aux résidents de l'arrondissement de Montréal-Nord et, ensuite, à ceux des autres arrondissements de la Ville de Montréal seulement. Vous devez présenter une preuve de résidence au moment de l'inscription. Le bail n'est pas accepté.

Le paiement complet est exigé à l'inscription (en espèces, par carte de débit ou carte de crédit MasterCard ou Visa).

* Veuillez prendre note qu'il est maintenant possible de s'inscrire pour les sessions d'automne et d'hiver en même temps.

Renseignements :
514-328-4000, poste 4151

Activité familiale

Bambinerie

Chalet du parc Saint-Laurent
11612, avenue Salk

Depuis plus de 30 ans, la bambinerie est l'activité familiale par excellence où les parents jouent avec leurs enfants de 0 à 5 ans sans être préoccupés par autre chose que le plaisir de passer un bon moment ensemble. La bambinerie favorise le développement global de votre enfant par le jeu et le contact avec les autres participants. La présence et la participation d'un parent ou d'un adulte responsable sont obligatoires et essentielles.



Les activités ont lieu du mardi au vendredi, de 9 h 30 à 11 h 30.

Session d'automne : du 18 septembre au 14 décembre 2012

Session d'hiver : du 22 janvier au 24 mai 2013

Frais par session

Par famille, peu importe le nombre d'enfants inscrits, un seul paiement par session

25 \$ pour 1 matinée/semaine

35 \$ pour 2 matinées/semaine

50 \$ pour 3 matinées/semaine

65 \$ pour 4 matinées/semaine



Activités récréatives

Poterie

Chalet du parc Pilon
11135, avenue des Récollets

Poterie (adultes)

Apprentissage et perfectionnement des techniques de modelage, de façonnage, de colombin, de galetage, de tournage, d'émaillage et de décoration.

Mardi, de 19 h à 22 h

Mercredi, de 19 h à 22 h

Session d'automne

Début : semaine du 17 septembre 2012

Durée : 11 semaines

Session d'hiver

Début : semaine du 21 janvier 2013

Durée : 11 semaines

Frais par session : 95 \$

Poterie (jeunes de 8 à 17 ans)

Une activité réservée aux résidents de l'arrondissement de Montréal-Nord. Les jeunes créateurs apprennent à transformer la glaise.

Vendredi, de 16 h à 18 h

Samedi, de 9 h 30 à 11 h 30

Session d'automne

Début : semaine du 17 septembre 2012

Durée : 11 semaines

Session d'hiver

Début : semaine du 21 janvier 2013

Durée : 11 semaines

Frais par session : 50 \$



Tonus plus, Yoga et Zumba

Studio de danse
10975, avenue Alfred

Tonus plus

Échauffement musculaire suivi d'exercices cardiovasculaires et d'exercices au sol (cuisses, abdominaux, fessiers, bras

et épaules). Ce programme met l'accent sur le raffermissement et la tonification musculaire. Le cours est conçu pour un programme d'entraînement à raison de deux soirs par semaine préférablement.

Lundi, de 20 h 30 à 22 h
Mardi, de 20 h 30 à 22 h
Mercredi, de 20 h 30 à 22 h
Jeudi, de 20 h 30 à 22 h

Yoga

Exercices de renforcement, de souplesse et de relaxation par l'intermédiaire de mouvements guidés par une respiration calme et profonde, le yoga a pour but de modifier progressivement une façon de vivre et une façon d'agir.

Lundi, de 19 h à 20 h 30
Mercredi, de 19 h à 20 h 30



Zumba

Ce cours est une combinaison d'aérobic et de danses latinos. C'est un mélange d'enchaînements habituels et de pas de danse.

Mardi, de 19 h à 20 h 30
Jeudi, de 19 h à 20 h 30

Session d'automne
Début : semaine du 17 septembre 2012
Durée : 11 semaines

Session d'hiver
Début : semaine du 21 janvier 2013
Durée : 11 semaines

Frais par session : 55 \$ (un cours par semaine), 105 \$ (deux cours par semaine)

Activités sportives

Patinage libre

L'activité de patinage libre se tiendra du 9 octobre 2012 au 31 mars 2013. Les horaires seront disponibles à partir de septembre.

Renseignements : 311
Site Internet : ville.montreal.qc.ca/mtlnord

Aux gymnases de l'école secondaire Calixa-Lavallée, 4444, boulevard Henri-Bourassa Est (à l'angle de l'avenue Pelletier). Accès par l'entrée de la piscine. Le stationnement est gratuit.

Pratique récréative : pour personnes débutantes ou avec peu d'expérience dans la discipline.

Badminton (adulte)

Pratique libre. Six terrains sont à votre disposition. Les volants sont fournis gratuitement.

Lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 19 h 30 à 21 h 30

Volleyball (adulte)

Pratique libre. Deux terrains sont à votre disposition. Des équipes sont formées avec les participants présents pour les matchs. Les ballons sont fournis gratuitement.

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 20 h à 22 h

Session d'automne
Début : semaine du 17 septembre 2012
Durée : 12 semaines

Session d'hiver
Début : semaine du 21 janvier 2013
Durée : 12 semaines

Frais par session
15 \$ pour 1 soir d'activité
30 \$ pour 2 soirs d'activité
45 \$ pour 3 soirs d'activité
60 \$ pour 4 soirs d'activité

Tennis

Cours de tennis de différents niveaux offerts par des entraîneurs spécialisés. Un terrain est disponible.

Tennis (enfant)

Calendrier
Automne 2012 : du 23 septembre au 9 décembre (12 semaines)
Hiver 2013 : du 27 janvier au 21 avril (12 semaines)

Horaire (le dimanche)
9 h à 10 h : débutant et minitennis, de 7 à 11 ans
10 h à 11 h : débutant, de 12 à 17 ans
11 h à 12 h : intermédiaire, de 7 à 11 ans
12 h à 13 h : intermédiaire et avancé, de 12 à 17 ans

Frais : 45 \$ par session



Tennis (adulte)

Horaire (le mardi)
Débutant : de 19 h à 20 h
Intermédiaire : de 20 h à 21 h
Avancé : de 21 h à 22 h

Calendrier
Automne 2012 : du 18 septembre au 4 décembre (12 semaines)
Hiver 2013 : du 22 janvier au 9 avril (12 semaines)

Frais : 55 \$ par session

Inscription Automne 2012

Les résidents de l'arrondissement de Montréal-Nord doivent s'inscrire directement à la piscine de leur choix (aucune inscription n'est prise par téléphone), à compter du mercredi 29 août, de 18 h à 21 h en semaine. L'inscription des personnes non résidentes se fait dès le mardi 4 septembre.

La priorité d'inscription est accordée aux résidents de l'arrondissement de Montréal-Nord.

Le participant inscrit à l'automne 2012 conserve sa place, s'il le désire, pour les sessions hiver et printemps 2013.

Généralités

- Une preuve de résidence est OBLIGATOIRE au moment de l'inscription et du paiement.
- Le bail n'est pas une preuve de résidence.
- Une preuve d'âge peut être exigée par le préposé à l'accueil.
- Le calendrier des activités peut être modifié sans préavis.
- Un cadenas est fortement recommandé pour verrouiller votre case.

Calendrier annuel des piscines intérieures 2012-2013

Session	Début des inscriptions
Automne	29 août 2012
Hiver	7 janvier 2013
Printemps	2 avril 2013
Été	10 juin 2013

Adresses

Piscine Calixa-Lavallée
11345, avenue Pelletier
514-328-4170 (ligne directe)

Piscine Henri-Bourassa
12005, avenue Laurier
514-328-4171 (ligne directe)

Grille horaire des cours

Durée du programme : du samedi 8 septembre au vendredi 30 novembre pour la piscine Calixa-Lavallée et du samedi 8 septembre au vendredi 23 novembre pour la piscine Henri-Bourassa.

Cours	Jour	Heure	Début	Endroit CL = Calixa-Lavallée HB = Henri-Bourassa
Enfant		<i>Frais : (17 ans et moins), 20 \$ pour 12 cours d'une durée de 45 minutes</i>		
Tortue et Dauphin (2 à 4 ans) <i>L'enfant est accompagné d'un adulte.</i>	Mardi	18 h	11 septembre	CL
	Jeudi	18 h	13 septembre	CL
	Samedi	10 h et 11 h	8 septembre	CL et HB
	Dimanche	10 h	9 septembre	CL et HB
Grenouille et Baleine (5 et 6 ans) <i>L'enfant est seul.</i>	Mardi	18 h	11 septembre	CL
	Jeudi	18 h	13 septembre	CL
	Samedi	10 h et 11 h	8 septembre	CL et HB
	Dimanche	10 h	9 septembre	CL et HB
Natation 1, 2 et 3 (7 à 15 ans)	Mercredi	18 h	12 septembre	CL
	Samedi	12 h	8 septembre	CL
	Samedi	9 h	8 septembre	HB
	Dimanche	9 h et 11 h	9 septembre	CL et HB
Natation 4	Lundi	18 h	10 septembre	CL
	Samedi	12 h	8 septembre	HB
	Dimanche	12 h	9 septembre	CL et HB
Natation 5, 6 et 7	Samedi	12 h	8 septembre	HB
	Dimanche	12 h	9 septembre	CL et HB
<i>Le club « Aquana » est le promoteur responsable de l'activité. Renseignements : 514-328-4000, poste 4173. Les frais sont fixés par l'organisme.</i>				
Initiation à la nage synchronisée	Vendredi	18 h 30 à 19 h 30	14 septembre	CL
	Samedi	9 h à 10 h	8 septembre	
<i>Le « Club de plongeon de Montréal-Nord » est le promoteur responsable de l'activité. Renseignements : 514-328-4000, poste 4167. Les frais sont fixés par l'organisme.</i>				
Initiation au plongeon	Dimanche	10 h à 11 h	9 septembre	CL
	Samedi	10 h à 12 h	8 septembre	HB
Adulte		<i>Frais : (18 à 59 ans), 40 \$ pour 12 cours d'une durée de 45 minutes Frais : (60 ans et plus), 20 \$ pour 12 cours d'une durée de 45 minutes</i>		
Natation 1, 2, 3 et 4	Mercredi	19 h	12 septembre	CL
	Mardi	20 h	11 septembre	HB
	Mercredi	20 h	12 septembre	HB
Natation 5, 6 et 7	Lundi	20 h	10 septembre	HB
Aqua gym (<i>impact doux</i>)	Mardi	19 h	11 septembre	CL
	Jeudi	19 h	13 septembre	CL
Aquaforme	Lundi*	20 h	10 septembre	CL
	Mardi*	20 h	11 septembre	CL
	Lundi	19 h et 20 h	10 septembre	HB
	Mercredi	19 h	12 septembre	HB
	Jeudi*	20 h	13 septembre	HB
Aqua jogging <i>En partie profonde, la ceinture de flottabilité est fournie gratuitement.</i>	Lundi*	20 h	10 septembre	CL
	Mardi*	20 h	11 septembre	CL
	Jeudi	19 h	13 septembre	CL
	Lundi	19 h	10 septembre	HB
	Mercredi	19 h	12 septembre	HB
	Jeudi*	20 h	13 septembre	HB
AquaXtrême (<i>intense</i>)	Mercredi*	20 h	12 septembre	CL
Aquamaman (<i>prénatal</i>)	Lundi	19 h	10 septembre	CL

* Short, t-shirt et espadrilles requis pour la partie au sol à 19 h 30, d'une durée de 30 minutes
INTERRUPTION : il n'y aura pas de cours le lundi 8 octobre (Action de grâce, jour férié).



Cours de sauvetage

Les moniteurs des cours de sauvetage sont agréés par la Société de sauvetage du Québec.

Cours spécialisé	Piscine Calixa-Lavallée	Piscine Henri-Bourassa
Médaille de bronze (13 ans et plus) 50 \$ <i>(examen et document en sus)</i>	Du 8 septembre au 6 octobre 2012 les samedis et les dimanches de 14 h à 18 h <i>Examen : samedi 6 octobre, 15 h 30</i>	Du 7 septembre au 7 octobre 2012 les vendredis de 17 h 30 à 20 h 30 et les samedis de 15 h à 18 h <i>Examen : dimanche 7 octobre, 16 h</i>
Croix de bronze 50 \$ <i>(examen et document en sus)</i>	Du 13 octobre au 18 novembre 2012 les samedis et les dimanches de 14 h à 18 h <i>Examen : dimanche 18 novembre, 15 h 30</i>	Du 12 octobre au 11 novembre 2012 les vendredis de 17 h 30 à 21 h et les samedis de 15 h à 18 h 30 <i>Examen : dimanche 11 novembre, 16 h</i>

NOTE – L'horaire est sujet à changement.

Horaire de la natation libre

La baignade est gratuite... beau temps, mauvais temps

Piscine Henri-Bourassa			
Date	Jour	Heure	Clientèle
Du 27 août au 7 septembre	Lundi au vendredi	19 h 30 à 22 h	Adulte
Du 8 septembre au 23 novembre	Lundi, mercredi et vendredi	7 h à 8 h	Adulte
	Lundi au vendredi	21 h à 22 h 30	Adulte
	Samedi, dimanche	13 h à 16 h	Familiale*
Le 8 octobre (Action de grâce)	Horaire spécial Lundi	13 h à 16 h	Familiale*
Du 26 novembre au 21 décembre	Lundi, mercredi et vendredi	7 h à 8 h	Adulte
		19 h à 21 h	Adulte
	Mardi, jeudi	20 h à 22 h 30	Adulte
	Samedi, dimanche	13 h à 16 h	Familiale*
Piscine Calixa-Lavallée			
Du 27 août au 7 septembre	Lundi au jeudi	19 h à 20 h 30 20 h 30 à 22 h	Familiale* Adulte
	Vendredi	21 h à 22 h 30	Adulte
	Samedi, dimanche	13 h à 16 h	Familiale*
Du 8 septembre au 30 novembre	Lundi au vendredi	21 h à 22 h 30	Adulte
	Samedi, dimanche	13 h à 16 h	Familiale*
Le 8 octobre (Action de grâce)	Horaire spécial Lundi	13 h à 16 h	Familiale*
Du 1 ^{er} au 21 décembre	Lundi au mercredi	19 h à 20 h 30 20 h 30 à 22 h	Familiale* Adulte
		Jeudi, vendredi	21 h à 22 h 30
	Samedi, dimanche	13 h à 16 h	Familiale*
* L'enfant de 12 ans et moins doit être accompagné d'un parent ou gardien. Clientèle adulte : 18 ans et plus seulement INTERRUPTIONS – Les piscines seront fermées le 3 septembre (fête du Travail) et pendant les compétitions.			

NOTE – Apportez un cadenas pour verrouiller votre case. Durant la période de natation libre, un parent ou un gardien doit être présent en tout temps à la piscine, en maillot de bain, pour veiller constamment sur l'enfant dont la taille est de moins de 1,22 m (48 po), l'enfant qui souffre d'un handicap ou celui qui ne sait pas nager. Le port du bonnet de bain est facultatif, mais les cheveux longs doivent être attachés.

Loisirs paroissiaux – Saint-Camille

Programmation
2012-2013

Inscription : automne 2012, mercredi 5 septembre 2012
hiver 2013, vendredi 4 janvier 2013

Lieu : Centre de loisirs
Heure : de 19 h 30 à 21 h

Activité	Horaire	Début session	Endroit	Durée	Frais	Responsable
Peinture	Mercredi 19 h à 22 h	12 septembre 2012 – 9 janvier 2013	Centre de loisirs	12 sem.	50 \$	Jacques Benoît 514-323-3676
Badminton – Retraités seulement	Mardi 8 h 30 à 11 h 30 Mercredi 8 h 30 à 10 h Vendredi 8 h 30 à 11 h 30	11 septembre 2012 – 8 janvier 2013 12 septembre 2012 – 9 janvier 2013 14 septembre 2012 – 11 janvier 2013	Centre de loisirs	12 sem.	15 \$	Jacques Benoît 514-323-3676
Badminton – Adulte	Lundi 19 h 30 à 22 h Mercredi 19 h 30 à 22 h Jeudi 19 h 30 à 22 h	10 septembre 2012 – 7 janvier 2013 12 septembre 2012 – 9 janvier 2013 13 septembre 2012 – 10 janvier 2013	Centre de loisirs	12 sem.	20 \$	Normand Dagenais 514 323-1717
Hockey cosom – Adulte	Jeudi 20 h 30 à 22 h	13 septembre 2012 – 10 janvier 2013	Centre de loisirs	12 sem.	25 \$	Normand Dagenais 514 323-1717
Hockey cosom – Enfant 6, 7, 8 et 9 ans 10, 11 et 12 ans 13, 14 et 15 ans	19 h à 20 h 20 h à 21 h 21 h à 22 h	14 septembre 2012 – 11 janvier 2013	Centre de loisirs	12 sem.	6 \$	Jacques Benoît 514-323-3676
Karaté 6 ans et plus (kimono non compris, assurance en sus)	Lundi 18 h 15 à 19 h 30 Mercredi 18 h 15 à 19 h 30	10 septembre 2012 – 7 janvier 2013 12 septembre 2012 – 9 janvier 2013	Centre de loisirs	12 sem.	50 \$	Normand Laurin 514-324-8884

Loisirs paroissiaux – Association culturelle Saint-Vincent-Marie-Strambi

Programmation
2012-2013

Inscription : automne 2012, 4 et 5 septembre 2012
hiver 2013, 9 janvier 2013

Lieu : église Saint-Vincent-Marie, rue de Castille, angle
Armand-Lavergne, sous-sol porte N° 2
Heure : de 19 h à 20 h 30

Activité	Horaire	Début session	Endroit	Durée	Frais	Responsable
Kali – Adulte	Mercredi et jeudi 18 h 30 à 20 h 30	12 septembre 2012 – 16 janvier 2013	Chalet du parc Primeau	12 sem.	80 \$	Sylvain Desfossés 514-213-6418
Danse en ligne	Lundi 13 h 30 à 15 h	16 septembre 2012 – 14 janvier 2013	Église Saint-Vincent-Marie Sous-sol porte N° 2	10 sem.	35 \$	M ^{me} Grenier 514-322-1405
Hockey cosom – Adulte	Mercredi 19 h à 21 h	12 septembre 2012 – 16 janvier 2013	École Saint-Vincent-Marie Gymnase ouest	12 sem.	25 \$	Pierre Lafleur 514-323-0299
Taekwondo – Débutant						
Enfant	Vendredi 18 h à 19 h	14 septembre 2012 – 18 janvier 2013	École Saint-Vincent-Marie Gymnase est	12 sem.	1 fois : 50 \$	Sylvain Desfossés 514-213-6418
Adulte	Vendredi 19 h à 20 h 30				2 fois : 60 \$	
					1 fois : 80 \$	
					2 fois : 120 \$	
Taekwondo – Avancé						
Enfant	Samedi et dimanche 9 h 30 à 11 h	15-16 septembre 2012 – 19-20 janvier 2013	Chalet du parc Primeau Salle 1	12 sem.	1 fois : 50 \$	Sylvain Desfossés 514-213-6418
Adulte					2 fois : 80 \$	
					1 fois : 80 \$	
					2 fois : 120 \$	
Volleyball	Lundi 20 h à 22 h 30	10 septembre 2012 – 14 janvier 2013	École Saint-Vincent-Marie Gymnase est	12 sem.	1 fois : 30 \$	Raymond Petit 514-389-4081
	Mercredi 20 h à 22 h 30	12 septembre 2012 – 16 janvier 2013			2 fois : 40 \$	

Loisirs paroissiaux – Sainte-Gertrude

Programmation
2012-2013

Inscription : automne 2012, mercredi 5 et 12 septembre 2012
hiver 2013, mardi 8 janvier 2013

Lieu : Centre de loisirs
Heure : de 18 h 30 à 20 h 30

Activité	Horaire	Début session	Endroit	Durée		Frais	Responsable
				Automne	Hiver		
Baladi – Débutant	Lundi 19 h à 20 h	17 septembre 2012 – 14 janvier 2013	École Sainte-Gertrude Salle de danse	12 sem.	12 sem.	70 \$	Diane, 514-321-0242
Baladi – Avancé	20 h à 21 h						
Danse en ligne							
– Débutant (jour)	Mercredi 11 h 15 à 12 h 15	19 septembre 2012 – 16 janvier 2013	Centre de loisirs	12 sem.	20 sem.	4 \$ / pers. / cours	Diane, 514-321-0242
– Débutant (soir)	Lundi 19 h 30 à 20 h 30	10 septembre 2012 – 14 janvier 2013	Gymnase école Sainte-Gertrude				
– 2 ^e année	Lundi 18 h 30 à 19 h 30	10 septembre 2012 – 14 janvier 2013					
– Intermédiaire et +	Mardi 19 h 30 à 21 h Mercredi 19 h 30 à 21 h	11 septembre 2012 – 15 janvier 2013 12 septembre 2012 – 16 janvier 2013					
Espagnol niveau 1	Mardi 19 h à 21 h	18 septembre 2012 – 15 janvier 2013	Centre de loisirs	12 sem.	12 sem.	70 \$	Linda, 514-326-5005 Gérald, 514-321-0242
Espagnol niveau 2	Mercredi 19 h à 21 h	19 septembre 2012 – 16 janvier 2013					
Tai-chi pour tous	Mercredi 19 h à 20 h 15	19 septembre 2012 – 16 janvier 2013	École Saint-Gertrude Salle de danse	12 sem.	12 sem.	65 \$	Josée, 514-714-5637
Yoga pour tous	Mardi 18 h 45 à 20 h	18 septembre 2012 – 15 janvier 2013	École Saint-Gertrude Salle de danse	12 sem.	15 sem.	65 \$ sept. 80 \$ janv.	Josée, 514-714-5637
Stretching	Mardi 10 h 15 à 11 h 15 Jeudi 10 h 15 à 11 h 15	18 septembre 2012 – 15 janvier 2013	Studio de danse du parc Charleroi	12 sem.	15 sem.	60 \$ sept. 75 \$ janv.	Josée, 514-714-5637
Peinture – Adulte	Lundi 13 h 30 à 15 h 30 Lundi 18 h 30 à 21 h 30 Lundi 18 h 30 à 21 h 30	17 septembre 2012 – 14 janvier 2013 17 septembre 2012 – 14 janvier 2013 20 septembre 2012 – 17 janvier 2013	Centre de loisirs	12 sem.	12 sem.	120 \$	Gérald, 514-321-0242 Diane, 514-321-0242
Peinture – Enfant	Samedi 10 h à 12 h	22 septembre 2012 – 19 janvier 2013					
Zumba	Lundi 10 h à 11 h	17 septembre 2012 – 14 janvier 2013	Centre de loisirs	12 sem.	12 sem.	8 \$/cours	Gérald, 514-321-0242 Diane, 514-321-0242
	Mardi 18 h 30 à 19 h 30	18 septembre 2012 – 15 janvier 2013	Gymnase école Sainte-Gertrude				
	Mercredi 10 h à 11 h	19 septembre 2012 – 16 janvier 2013	Centre de loisirs				
Théâtre – Adulte	Vendredi	21 septembre 2012 – 18 janvier 2013	Centre de Loisirs	12 sem.	12 sem.	80 \$	Johanne, 450-477-8940 Édith, 514-798-9673
Karaté	Samedi 13 h à 14 h 30	22 septembre 2012 – 19 janvier 2012	Gymnase école Sainte-Gertrude	12 sem.	12 sem.	65 \$ 20 \$ assurance	Gérald, 514-321-0242

Adresses :

École Sainte-Gertrude, 11813, boulevard Sainte-Gertrude, entrée GYMNASE

Studio de danse du parc Charleroi, 10975, rue Alfred, au sud de Charleroi

Centre de Loisirs de Montréal-Nord, 11121, rue Salk, angle de Charleroi, Montréal-Nord





Loisirs paroissiaux – Sainte-Colette

**Programmation
2012-2013**

Inscription : automne 2012, mercredi 5 septembre 2012

Lieu : sous-sol de l'église Sainte-Colette, 11905, boulevard Sainte-Colette
Heure : de 19 h à 20 h 30

Activité	Horaire	Début session	Endroit	Durée	Frais	Responsable
Danse en ligne – Débutant	Mardi 18 h 30 à 19 h 30	12 septembre 2012 – 9 janvier 2013	École Marc-Laflamme	12-14 sem.	4 \$/cours	Claude Castonguay 450-623-8900
Danse en ligne – 2 ^e année et +	Mardi 19 h 30 à 20 h 30					
Danse créative jazz (5, 6 et 7 ans)	Vendredi 18 h à 19 h	14 septembre 2012 – 11 janvier 2013	École Marc-Laflamme	12 sem.	50 \$	Maryse, 514-648-6003
Ballet Jazz – 8, 9 et 10 ans	Vendredi 19 h à 20 h	14 septembre 2012 – 11 janvier 2013	École Marc-Laflamme	12 sem.	50 \$	
Ballet Jazz – 11 ans et plus	Vendredi 20 h à 21 h					
Karaté – 6 à 13 ans	Lundi et mercredi 18 h 30 à 19 h 30	17 et 19 septembre 2012 – 7 et 9 janvier 2013	École Jules-Verne	12 sem.	50 \$	Luc Sévigny, 514-324-8930 Pierre Van Dyke, 514-643-4884
Kata (session/enfant)	Samedi 9 h à 10 h	22 septembre 2012 – 12 janvier 2013			inclus	
Tai Chi Chih – Débutant	Lundi 18 h 15 à 19 h 15	17 septembre 2012 – 14 janvier 2013	École Marc-Laflamme	12 sem.	55 \$	Lucie, 514-321-2938 Après 17 h
	Mardi 9 h à 10 h	18 septembre 2012 – 15 janvier 2013	Sous-sol église Sainte-Colette			
Tai Chi Chih – Intermédiaire	Lundi 19 h 30 à 20 h 30	17 septembre 2012 – 14 janvier 2013	École Marc-Laflamme			
	Mardi 10 h 15 à 11 h 15	18 septembre 2012 – 15 janvier 2013	Sous-sol église Sainte-Colette			
Exercice Plus – Adulte	Mercredi 10 h à 11 h 15	12 septembre 2012	Sous-sol église Sainte-Colette	12 sem.	45 \$	Monique, 450-654-3260
Peinture – Intermédiaire – Avancé – Créatif	Mercredi 13 h à 16 h	12 septembre 2012 – 9 janvier 2013	Sous-sol église Sainte-Colette	12 sem.	85 \$	Normand, 514-528-5952
	Mercredi 19 h à 22 h					
Sculpture sur bois – Pour tous	Jeudi 19 h à 22 h	13 septembre 2012 – 17 janvier 2013	Sous-sol église Sainte-Colette	12 sem.	65 \$	Camille, 514-324-9301
Badminton	Mardi 20 h à 22 h	18 septembre 2012 – 8 janvier 2013 (2 jours ouverts inclus)	École Jules-Verne	14 sem.	30 \$	Serge, 514-323-5523 Roland, 450-963-6803
	Jeudi 20 h à 22 h	20 septembre 2012 – 10 janvier 2013				
Danse en ligne – Âge d'or	Mardi 13 h à 15 h	Pour renseignements, appeler		À déterminer		M ^{me} Richard, 514-321-3959
Activités diverses – Âge d'or	Jeudi 13 h à 16 h 30					

Renseignements :

Spectacle : samedi 13 avril 2013, sous-sol de l'église Sainte-Colette, à 19 h
Vernissage : dimanche 21 avril 2013, sous-sol de l'église Sainte-Colette, de 10 h à 15 h 30

Loisirs paroissiaux – Saint-Vital

Programmation
2012-2013

Inscription : automne 2012, 6 et 8 septembre 2012
hiver 2013, 9 janvier 2013

Lieu : école René-Guénette, 11070, rue de Rome
Heure : jeudi de 19 h à 21 h et samedi de 13 h à 16 h

Activité	Horaire	Début session	Endroit	Durée		Frais	Responsable
				Automne	Hiver		
Karaté – Enfant et adulte Débutant	Lundi et mercredi 18 h 30 à 19 h 30 Samedi 12 h 30 à 14 h 30	5 septembre 2012 – 7 janvier 2013	École René-Guénette	10 sem.	10 sem.	80 \$	Bertrand Wall 514-325-9818
Karaté – Enfant et adulte Avancé (orange et plus)	Lundi et mercredi 19 h 30 à 20 h 30 Samedi 14 h 30 à 16 h 30						
Karaté – Enfant et adulte Sur invitation du sensei	Vendredi 19 h à 21 h						
Minikaraté – 3 à 5 ans	Samedi 9h 30 à 10 h 30 Samedi 10 h 30 à 11 h 30	8 septembre 2012 – 15 janvier 2013	École Saint-Rémi	10 sem.	10 sem.	50 \$	Bertrand Wall 514-325-9818
Badminton	Lundi 19 h 30 à 22 h 30 Mercredi 19 h 30 à 22 h 30	17 septembre 2012 – 19 janvier 2013	École Saint-Rémi	12 sem.	12 sem.	35 \$	Rodrigue Gasse 514-323-5198

Note – Les dates de début de session sont valables pour les deux inscriptions, automne et hiver, de nouveaux élèves. La durée des activités est de 10 semaines consécutives. Après la première session, nous vous offrirons la possibilité de vous inscrire pour une autre session. Nous offrons des cours durant la période scolaire de septembre jusqu'à juin.



ORGANISME DE LOISIRS

188° GROUPE SCOUT
SAINTE-COLETTE
M. Martin Lapointe
514-381-4842
scouts188.ca

230° GROUPE SCOUT
SAINT-ANTOINE-MARIE-CLARET
M. Laurent Chartrand
514-955-0632
loranc4@hotmail.com

ASSOCIATION CULTURELLE SAINT-
VINCENT-MARIE
M^{me} Jeannine Landry
514-321-7512

CIRCOLO RICREATIVO
SANNICANDRESE INC.
M. Giuseppe Barbieri
514-323-1212

CORPS DE CADETS 2879 MON-
TRÉAL-NORD
Capitaine Brigitte Ladine
514-774-6122
brigitte.ladines-pelletier@cadets.gc.ca
cadets.ca

ESCADRON 801 MONTRÉAL-NORD
(cadets de l'air)
M. Patrick Clément
514-743-6927

FEDERAZA REGIONE PUGLIA
M. Rocco Mattiace
514-892-2387

LOISIRS SAINTE-COLETTE
M^{me} Denise Lacelle
514-323-5052

LOISIRS SAINTE-GERTRUDE
M. Gérald Ranger
514-321-0242

LOISIRS SAINT-VITAL DE
MONTRÉAL-NORD
M. Bertrand Wall
514-325-9818
nintai.dojo@yahoo.ca

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

ASSOCIATION DES DIRECTEURS
D'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE RE-
TRAITÉS DE MONTRÉAL
M. Robert Sauvé
450-627-2346
sauve.ro@videotron.ca

ASSOCIATION CANINE DE
MONTRÉAL-NORD
M. Daniel Clark
514-452-2452
acmn.qc@hotmail.com

ASSOCIATION DE PLACE NORMANDIE
M. José Trottier
514-868-4512

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES
INSUFFISANTS RÉNAUX (AGIR)
M. Steve Lavoie
514-852-9297
reins@bellnet.ca
agir.qc.ca

CENTRE D'ACTIVITÉS POUR LE
MAINTIEN DE L'ÉQUILIBRE ÉMO-
TIONNEL DE MONTRÉAL-NORD
M. Jean-Nicolas Ouellet
514-327-3035
info@camee.ca

CENTRE COMMUNAUTAIRE MUL-
TIETHNIQUE DE MONTRÉAL-NORD
M. Guillaume André
514-329-5044
ccmemn13@yahoo.ca

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE
MONTRÉAL-NORD
M^{me} Josée Aubertin
514-328-1114
adm@cabmtl-nord.org

CENTRE DE MICRO-ORDINATEUR
DE MONTRÉAL-NORD
M^{me} Rollande Dénomée
514-328-4235
info@cmomn.org
cmomn.org

CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE DE
MONTRÉAL-NORD
M^{me} Monique Desrosiers
514-303-3351

CENTRE DE RÉPIT COMMUNAUTAIRE
M. Jean Wilbert Georges
450-667-9689
centrederepit@yahoo.ca

CERCLE DE FERMÈRES DE
MONTRÉAL-NORD
M^{me} Louise Guay Meunier
514-385-0545
lmeunier12@videotron.ca

CERCLE REINE-MARIE, 920 (FILLES
D'ISABELLE) DE L'ÉGLISE SAINT-RÉMI
M^{me} Pierrette Blouin
514-955-9117

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'IN-
DUSTRIE DE MONTRÉAL-NORD
M^{me} Palmina Panichella
514-329-4453, poste 223
info@ccimn.qc.ca
ccimn.qc.ca

CLUB OPTIMISTE DE À
MONTRÉAL-NORD INC.
M. Robert Richard
514-327-0945
richardca@videotron.ca

ÉCONORD
M. Jean-Pierre Gladu
514-384-3409
econord@hotmail.com

ENTRE PARENTS DE MONTRÉAL-NORD
M^{me} Isabelle Alexandre
514-329-1233
info@entrepresents.org
entrepresents.org

FONDATION DE LA VISITE
M^{me} Denise Landry
514-329-2800
delavisite@videotron.ca
delavisite.org

GROUPE D'ENTRAIDE ALZHEIMER
DE MONTRÉAL-NORD
M^{me} Huguette Pélouquin
450-963-6375
moniquehuguette@bell.net

HALTE-FEMMES DE MONTRÉAL-NORD
M^{me} Sylvie Charbonneau
514-328-2055
haltefemmes@videotron.ca
haltefemmes.org

L'AMI DU DÉFICIENT MENTAL
(MTL) INC. (ADMI)
M^{me} Julie Archambault
514-527-7671
ldjadmi@hotmail.com

LES CHEVALIERS DE COLOMB
Conseil 9152 Montréal-Nord
M. Noël Audet
514-922-9152

LES FOURCHETTES DE L'ESPOIR
M^{me} Brunilda Reyes
514-852-1492
lesfourchettesdelespoir@hotmail.com

MAISON DE TRANSITION DE
MONTRÉAL INC.
M. François Bérard
514-326-8400, poste 225
maison.saintlaurent@videotron.ca

UN ITINÉRAIRE POUR TOUS
M^{me} Sylvie Laporte
514-328-4000, poste 5579
infouipt@mtlnord.ca

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES
– JEUNESSE

CAFÉ-JEUNESSE MULTICULTUREL
M. Williamson Lamarre
514-324-8112
cjm@cafejeunessemulticulturel.org
cafejeunessemulticulturel.org

SERVICE DE GARDE MELON D'EAU
M^{me} Édith Sauvageau
514-642-5509
esauvageau@chslldrivesoleil.com

CENTRE DES JEUNES L'ESCALE
M^{me} Christine Black
514-328-4180
info@centredesjeuneslescale.com
centredesjeuneslescale.com

COUP DE POUCE JEUNESSE DE
MONTRÉAL-NORD
M^{me} Johanne Lacoste
514-321-8054
coupdepoucejeunesse@hotmail.com

ÉVOLU JEUNES 19-30 ANS
M. Franklin Brismar
514-688-7310
jeremyb23@hotmail.com

INSTITUT PACIFIQUE
M^{me} Shirlane Day
514-598-1522
info@institutpacifique.com
institutpacifique.com

MAISON DE JEUNES L'OUVERTURE
M. Félix St-Élien
514-327-0446
mjo@bellnet.ca

MENER AUTREMENT
M. Jean-Donald Scipion
514-881-7216
info@menerautrement.org
menerautrement.org

PROGRAMME HORIZON JEUNESSE
M. Pierre Richard Simon
514-835-7715
p-r-simon@cspi.qc.ca
horizonjeunesse.org

ROND-POINT JEUNESSE AU
TRAVAIL – CARREFOUR JEUNESSE
EMPLOI BOURASSA-SAUVÉ
M^{me} Bouchra Klaoua
514-327-5555
emploi@cjebourassasauve.com
cjebourassasauve.com

ORGANISMES CULTURELS

ARTISTES EN ARTS VISUELS DU
NORD DE MONTRÉAL (AAVNM)
M. Sergio Gutiérrez
514-573-9882
sergio.gutierrez@sympatico.ca

CHŒUR SAINT-RÉMI
M. André Sauvé, directeur artistique
514-328-9211
sauve.ginette@videotron.ca

CLUB LECTO HENRI-BOURASSA
M^{me} Nicole Allie-Lambert
514-324-4000, poste 4144
nicole.allie@videotron.ca

HARMONIE HENRI-BOURASSA DE
MONTRÉAL-NORD
M. Roberto Natale
514-323-0256
charcuterienoel@videotron.ca

SOCIÉTÉ CULTURE ET TRADITIONS
QUÉBÉCOISES DE MONTRÉAL-NORD
M. Roger Trépanier
514-327-1121
rtrepa@yahoo.com

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉA-
LOGIE DE MONTRÉAL-NORD
M. Sergio Gutiérrez
514-573-9882
shgmn@bell.net
shgmn.org

ORGANISMES SPORTIFS – JEUNESSE

BASEBALL MINEUR
MONTRÉAL-NORD
M^{me} Louise Forget
514-327-6235
lforget@videotron.ca
baseballmtlnord.com

CLUB DE BASKETBALL DE
MONTRÉAL-NORD
M. Sleiman Karam
514-472-0223
info@cbmn.ca
cbmn.ca

CLUB GYMKHANA
M^{me} Chantal Davignon
514-321-1936
clubgymkhana@hotmail.com
clubgymkhana.com

CLUB DE JUDO LA VOIE SOUPLE
DE MONTRÉAL-NORD
M. Stéphane Bacon
514-945-6918
icecut911@hotmail.com
judomtl nord.ca

CLUB DE KARATÉ DE
MONTRÉAL-NORD
M. André Lavoie
514-329-2428
ckmn@videotron.ca
karatemontrealnord.ca

CLUB DE NAGE SYNCHRONISÉE DE
MONTRÉAL-NORD AQUANA
M^{me} Fanie Quenneville
514-328-4000, poste 4173
fanie_q@live.com
aquana.ca

CLUB DE NATATION ET DE PLON-
GEON DE MONTRÉAL-NORD
M. Martin Panneton
514-328-4000, poste 4167
equipecnmn@gmail.com
natationmontrealnord.com

CLUB DE PATIN DE MONTRÉAL-NORD
M^{me} Kathy Vella Bucaro
514-808-0725
catherine_vella@videotron.ca

CLUB DE PATINAGE DE VITESSE DE
MONTRÉAL-NORD (CPVMN)
M. Salvatore Cavaliere
514-322-9977
s.cavaliere@sympatico.ca
cpvmn.com

CLUB DE SOCCER DE
MONTRÉAL-NORD
M^{me} Estelle Mannane
514-325-0150, poste 2887
soccermontrealnord@gmail.com
soccer-montrealnord.com

COMMISSION SPORTS ET LOISIRS
DE L'EST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL
M. Richard Longpré Jr
514-371-1505
csleim@videotron.ca
csleim.com

HOCKEY MINEUR MONTRÉAL-NORD
M. Stéphane Welsh
514-808-5782
welsh90@hotmail.com
hockeymtlnord.com

ASSOCIATION DE RINGUETTE 96
MONTRÉAL-NORD
M. Alain Letarte
514-644-0153
ringuette96mn@hotmail.com
ringuette96mtlnord.com

TEMPLE DES ARTS MARTIAUX
KARATÉ-SHOTOKAN
M. Aristhène Clairméus
514-834-7400
clairmeusaristhene@hotmail.com

ORGANISMES SPORTIFS – ADULTES

CLUB DE PÉTANQUE LES BOULES
JOYEUSES
M. Henri Gagné
514-322-6980
gagnri@hotmail.com

CLUB DE TIR À L'ARC CUPIDON
(région Bourassa)
M. Éric Trottier
514-680-8706
tirlarc.cupidon@gmail.com

LIGUE DE TENNIS DE
MONTRÉAL-NORD
M. René Boucher
514-258-2419
renetennis010@gmail.com
tennismontrealnord.ca

ORGANISMES – AÎNÉS

ÂGE D'OR SAINTE-COLETTE
M^{me} Paulette Richard
514-321-3959

ÂGE D'OR SAINTE-GERTRUDE
M^{me} Louise Énard
514-322-1595
M^{me} Gisèle Provencher
(voyages)
514-328-9234

ÂGE D'OR SAINT-VITAL
M^{me} Jacqueline Arcand
514-326-4477
jb.arcand@videotron.ca

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE
DÉFENSE DES DROITS DES PERSON-
NES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES
(Section Montréal-Nord)
M. Jean-Claude de Lorme
514-329-2333
aqdr.mtl nord@videotron.ca

ASSOCIATION DES RETRAITÉES ET
RETRAITÉS DE L'ÉDUCATION ET
DES AUTRES SERVICES PUBLICS DU
QUÉBEC (Section Montréal-Nord)
M^{me} Marcelle Arsenault Terrault
514-322-4398
marcelleaterrault@hotmail.com

CARREFOUR DES RETRAITÉS DE
MONTRÉAL-NORD INC.
M^{me} Suzanne Pelletier
514-326-1223
carrefourdesretraites@hotmail.com
wix.com/montrealnord/carrefour-
des-retraites

CENTRE RÉCRÉATIF DES AÎNÉS
HAÏTIENS DE MONTRÉAL-NORD
M. Monel St-Joy
514-583-1478
crahmn@gmail.com

CERCLE DU 3^e ÂGE DE
MONTRÉAL-NORD INC.
M^{me} Suzanne Lavoie
514-327-1050

CLUB DE L'ÂGE D'OR
DIJON-CARIGNAN
M. Vincenzo Gargano
514-323-6720

CLUB DE L'ÂGE D'OR
ITALO-QUÉBÉCOIS
M^{me} Inès Marostica
514-322-1709

CLUB DE L'ÂGE D'OR LE SOLEIL DE
MONTRÉAL-NORD
M^{me} Angela D'Iglio
514-543-6630

CLUB DE L'ÂGE D'OR LES ROSES
BLANCHES
M^{me} Nancy Paniccia
514-323-4886

CLUB DE L'ÂGE D'OR
PARC-LACORDAIRE
M. Antonio Maucieri
514-321-6787

CLUB DE L'ÂGE D'OR
PARC-OTTAWA
M. Alberto Fracessi

CLUB DE L'ÂGE D'OR POMPEI
(section masculine)
M. Mario D'Addario
514-322-3171

CLUB DE L'ÂGE D'OR SAN MARCO
(section féminine)
M^{me} Elena Adipietro
514-327-8943

CLUB DE L'ÂGE D'OR SAN MARCO II
(section féminine)
M^{me} Florida Di Simone
514-321-7304

CLUB DE L'ÂGE D'OR SAN MARCO
(section masculine)
M. Giuseppe De Felice
514-321-7628

CLUB DE L'ÂGE D'OR STELLA ALPINA
(section féminine)
M^{me} Assunta Ciccone
514-328-4068

CLUB DE L'ÂGE D'OR STELLA ALPINA
(section masculine)
M. Giovanni D'Ignazio
514-325-9441

CLUB ÉNERGIE PLUS
SAINT-VINCENT-MARIE
M^{me} Evelyne Turbide
514-322-8343

TABLE DE CONCERTATION DES AÎNÉS
ET AÎNÉES DE MONTRÉAL-NORD
M^{me} Marlène Biller-Fernando
514-322-4118
mbfernando@sympatico.ca
M^{me} Louise Gingras
514-384-2000, poste 7636
louise.gingras.csssamn@ssss.gouv.
qc.ca

AUTRES ORGANISMES

ASSOCIATION RÉGIONALE POUR
LE LOISIR DES PERSONNES HANDI-
CAPÉES DE L'ÎLE DE MONTRÉAL
514-933-2739

TABLE DE CONCERTATION EN
DÉFICIENCE INTELLECTUELLE DU
SECTEUR NORD
M^{me} Sylvianne Lessard
514-387-1234, poste 242
sylvianne.lessard.sri@ssss.gouv.qc.ca

TABLE DE CONCERTATION JEU-
NESSE DE MONTRÉAL-NORD
M^{me} Mélanie Sylvestre
514-384-2000, poste 7168
infotcjm@centredesjeuneslescale.
com

TABLE DE CONCERTATION
MONTRÉAL-NORD EN SANTÉ
M^{me} Pierrette Levesque
514-328-4000, poste 5621
Mtl nordensante_direction@mtl-
nord.ca

REGROUPEMENT ÉCOLES ET
MILIEUX EN SANTÉ À MONTRÉAL-
NORD – RÉMES
M. Stéphane Fortaich
514-328-4000, poste 5637
REMES-Montreal-Nord@regroupe-
ment.quebecenforme.org

Chronique ami... nalière : enregistrement de votre « pitou »

On prend soin de nos animaux



En enregistrant son animal, il sera plus facile de le retrouver

ville.montreal.qc.ca/animaux
Renseignements : 311

Montréal

Chaque année, les organisations responsables du contrôle animalier sur le territoire de la Ville de Montréal trouvent plusieurs milliers de chats et de chiens. À défaut de retrouver leur propriétaire, ces animaux sont proposés à l'adoption, et un nombre important doit être euthanasié. Tout cela pourrait être évité si le propriétaire de l'animal avait fait enregistrer son animal, en se procurant une médaille auprès de son arrondissement.

L'arrondissement de Montréal-Nord propose l'enregistrement de votre animal domestique. Un animal qui possède une médaille est inscrit dans les registres des animaux domestiques de la Ville de Montréal. Ainsi, si votre animal se perd et qu'il est recueilli, il sera alors plus facile de retrouver son propriétaire. De plus, à

Montréal-Nord, un règlement oblige le propriétaire d'un chien à fixer une médaille d'identité au collier de son animal. Les propriétaires qui contrevennent au règlement risquent de payer une amende.

Vous pouvez vous procurer une médaille aux adresses suivantes :

- BAM de Montréal-Nord
4243, rue de Charlevoix
Téléphone : 311
- Boutique d'animaux Neptune
10561, boulevard Pie-IX
Téléphone : 514-325-9659
- Le Chic canin Henri-Bourassa
3758, boul. Henri-Bourassa Est
Téléphone : 514-322-6572
- Royaume canin et félin
6000, boul. Henri-Bourassa Est
Téléphone : 514-325-9658
- Services vétérinaires Henri-Bourassa
5101, boul. Henri-Bourassa Est
Téléphone : 514-324-9872
- Toilettage professionnel La Griffe D'Or
3701, rue Monselet
Téléphone : 514-324-3644

Un plus... le micropuçage de votre animal

Bien qu'elle ne soit pas obligatoire et qu'elle ne remplace pas la médaille, la micropuce offre des avantages importants pour le propriétaire d'un animal domestique. De la taille d'un grain de riz, la micropuce est injectée sous la peau d'un animal et elle facilite son identification si l'animal domestique est retrouvé. Contrairement aux colliers, elle ne peut pas être retirée par l'animal ou une personne mal intentionnée. La micropuce demeure donc de façon permanente. Les refuges animaliers et plusieurs cliniques

vétérinaires possèdent des lecteurs pour consulter les informations contenues sur la micropuce, il s'agit donc d'une technologie répandue et efficace. Parlez-en à votre vétérinaire.

(suite de la une)

Une nouvelle place publique aménagée



une démarche de qualification professionnelle, en étant accompagnées par des ressources spécialisées. L'organisme **Les Fourchettes de l'Espoir** offre un programme favorisant l'intégration au marché du travail et procure un accès à une alimentation variée et de qualité à peu de frais par le biais de sa cafétéria à prix modique, ses repas préparés ou congelés et ses boîtes à lunch pour écoliers. Il offre de plus des ateliers de nutrition pour enfants et des cours de cuisine pour adultes. Le **CPE L'Oasis des enfants** y a installé une deuxième garderie. Un point de service du **centre de santé et des services sociaux d'Ahuntsic et de Montréal-Nord** permet la réalisation de diverses activités s'adressant aux résidents du secteur.

Une place qu'on gagne définitivement à connaître et à fréquenter.

Accès Montréal-Nord pour vous servir

Notre site Internet
ville.montreal.qc.ca/mtlnord

Votre bureau Accès Montréal
4243, rue de Charlevoix

Nos adresses
Pour soumettre des commentaires, des suggestions ou des questions, écrivez-nous.

Arrondissement de Montréal-Nord
4243, rue de Charlevoix
Montréal-Nord (Québec) H1H 5R5

Courriel : montreal-nord@ville.montreal.qc.ca

Télécopieur : 514-328-4299

Facebook : facebook.com/mtlnord

Notre numéro de téléphone unique : 311

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 20 h 30, le samedi, le dimanche et les jours fériés, de 9 h à 17 h

- Urgence – Police – Incendie	911
- Info-Santé	811
- Service de la sécurité incendie de Montréal — Renseignements	514-280-6884
- Service de police (quand c'est pressant, mais pas urgent)	514-280-2222
- Poste de police	514-280-0139
- Travaux publics (24 h sur 24, 7 jours sur 7)	514-328-4100
- Écoquartier de Montréal-Nord	514-326-5447

Pour joindre directement les unités de nos directions aux heures d'ouverture de nos bureaux

- Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social	poste 4150
- Activités aquatiques	poste 4154
- Babinerie – Camp de jour	poste 4151
- Bibliothèque Belleville	poste 4140
- Bibliothèque Charlevoix	poste 4135
- Bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire	poste 5626
- Bibliothèque Henri-Bourassa	poste 4125
- Culture et Maison culturelle et communautaire	poste 5640
- Réservation des plateaux sportifs	poste 4267
- Maison Brignon-dit-Lapierre	514-328-4759

Vos élus

GILLES DEGUIRE, maire d'arrondissement

poste 4024

JEAN-MARC GIBEAU, conseiller de la Ville de Montréal

poste 5574

CLEMENTINA TETI-TOMASSI, conseillère de la Ville de Montréal

poste 5576

MONICA RICOURT, conseillère d'arrondissement, district d'Ovide-Clermont

poste 5575

CHANTAL ROSSI, conseillère d'arrondissement, district de Marie-Clarac

poste 5573

AVIS IMPORTANT

À compter du 1^{er} septembre 2012, les paiements en argent comptant au bureau Accès Montréal seront limités à 400 \$. Les paiements de plus de 400 \$ pourront s'effectuer seulement par chèque, carte de débit et carte de crédit (sauf pour les taxes).

Plus de 400 \$ en argent comptant refusé



400 \$ et moins en argent comptant



Carte de débit



Carte de crédit (Sauf pour les taxes)



Chèque (les chèques postdatés sont acceptés pour les taxes)

